

POL214 - PROBLÉMATIQUE DES RELATIONS NORD-SUD**AUTOMNE 2025****Professeur : Khalid Adnane**

Horaire du cours : Vendredi de 8h50 à 11h40

Local : A3-108

Labos : A1-108

Disponibilité : Mercredi avant-midi

Bureau : A4-158

Courriel : Khalid.Adnane@USherbrooke.ca

Téléphone : (819) 821-8000, poste 65168

Date de retrait : 15 septembre 2025**Date d'abandon : 15 novembre 2025**

« Le Tiers Monde n'est pas une réalité,
mais une idéologie »
[Hannah Arendt]

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLES DE FORMATION

Se familiariser avec les problèmes du sous - développement et du mal-développement; voir dans quelle mesure ces problèmes s'inscrivent dans le cadre d'une économie mondiale et doivent être compris dans une perspective de relations Nord-Sud.

CONTENU DU COURS

Étude des domaines de coopération et des sources de conflit dans les relations Nord - Sud. Rôle des institutions internationales dans la définition des priorités nationales. Problèmes liés au contrôle des ressources et à la dette des pays du Sud. Importance des facteurs de commerce, d'aide aux pays du Sud. Analyse de l'influence des compagnies multinationales dans les relations Nord-Sud.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

Plus spécifiquement, ce cours cherche à :

- Favoriser l'acquisition d'une base minimale de concepts et de grilles d'analyse permettant de visualiser et de comprendre la problématique du développement.
- Améliorer la capacité d'analyse critique de la personne étudiante concernant l'organisation économique internationale et les relations découlant de cette organisation, tout particulièrement dans le contexte de globalisation des marchés.
- Comprendre la dynamique d'insertion du Sud dans la finance et le commerce internationaux et les conséquences découlant de cette insertion.

- Se sensibiliser à l'importance des dimensions culturelles et politiques inhérentes à la problématique du développement.
- Poursuivre l'apprentissage de la méthode de travail intellectuel, de l'expression en groupe et de la participation aux débats et enjeux de société.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

La personne étudiante qui réussit ce cours doit être en mesure d'analyser de manière critique les phénomènes de sous-développement et de mal-développement et de voir dans quelle mesure ces phénomènes s'inscrivent dans le cadre d'une économie mondiale et doivent être compris dans une perspective de relations Nord-Sud.

NOTES PARTICULIÈRES

Ce cours s'adresse essentiellement aux personnes étudiantes inscrites au baccalauréat en études politiques appliquées. Il est fortement recommandé de le suivre après avoir suivi le cours d'introduction aux relations internationales. Cela étant dit, il est ouvert à d'autres disciplines et cet apport enrichit grandement les débats dans le cadre de ce cours.

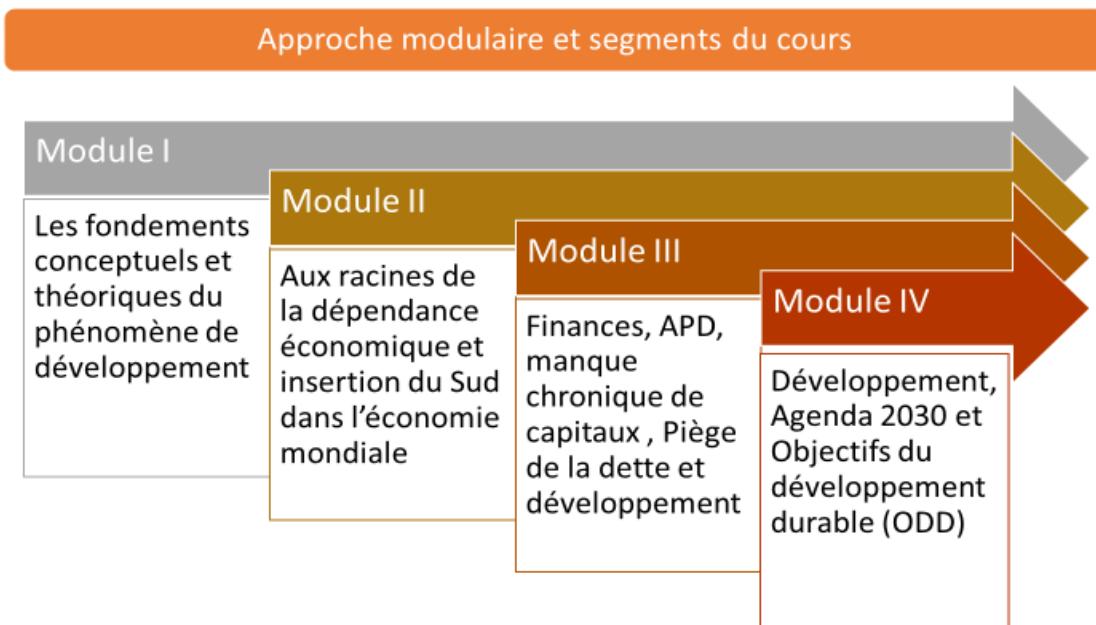
LECTURES

Obligatoires : Une série de textes seront disponibles sur le site Moodle du cours au fur et à mesure de la progression du cours.

Complémentaires-1 : D'autres textes complémentaires s'ajouteront aux lectures obligatoires et seront disponibles aussi sur le site Moodle du cours.

Complémentaires-2 : Une liste d'ouvrages sera disponible à la réserve de la bibliothèque Roger-Maltais, pavillon central.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE



Ce cours se déroulera selon une formule pédagogique toute nouvelle qui mobilisera l'apprentissage actif et des formats de cours hybrides : tantôt en présentiel, tantôt en virtuel asynchrone. Aussi, nous ferons appel à l'approche modulaire qui consiste à ciseler l'apprentissage en vue d'une plus grande intégration des savoirs. Donc, le cours sera segmenté en quatre modules et chacun des modules sera décliné à travers deux séances théoriques : une en présentiel, l'autre en virtuel asynchrone. Il s'agira de **cours magistraux** dont la finalité est de fournir aux personnes étudiantes un cadre conceptuel de cette dynamique des relations Nord-Sud et les outils nécessaires à une bonne compréhension des enjeux reliés à la problématique du développement. Ces séances seront complétées à travers des lectures obligatoires & complémentaires et quelques fois, par des conférences ou des documents audios et vidéo portant sur les thématiques du cours.

Au terme de chaque module, il y aura une activité pratique-appliquée, sous forme d'atelier de discussion ou d'activité de délibération. Les équipes (6 personnes) pour ces activités seront formées au plus tard la deuxième semaine du cours et demeureront les mêmes pour le reste de la session. Ces activités appliquées font partie intégrante des objectifs de formation du cours. Elles seront alimentées par la matière vue en classe d'une part, et par des textes et des questions de réflexion d'autre part. D'autres détails seront fournis la journée même de leur réalisation.

Pour les trois ateliers, les équipes devront remettre une « **fiche** » à des dates qui seront précisées au début de ces activités. Il s'agit d'un compte rendu qui résume les discussions ainsi que les réponses aux questions de l'atelier : longueur minimale de cinq pages, sans compter la page titre et la bibliographie (s'il y a lieu).

L'activité de délibération sera consacrée aux Objectifs du développement durable (ODD) et sera composée de deux séances. Une première séance asynchrone qui servira à comprendre et à intégrer le concept de développement durable, l'agenda 2030 et la logique des ODD. La deuxième séance se déroulera en classe d'apprentissage actif et sera consacrée à un exercice de délibération en petits groupes et en plénière : les directives concernant cette activité seront données la journée même. Au terme de cette activité, chaque groupe devra remettre un compte rendu sous forme de « **retour réflexif** » sur l'activité ainsi que sur l'ensemble des apprentissages relatifs à celle-ci. La longueur minimale est de cinq pages, sans compter la page titre et la bibliographie (s'il y a lieu).

ÉVALUATIONS

- **3 Fiches-atelier en équipe [30 %]**
- **Examen Intra sur Moodle [25 %]** : fixé pour le 17 octobre, cet examen portera sur la première partie de la session. Il sera constitué de questions vrai ou faux et de questions à choix multiples. Le but est essentiellement de consolider l'apprentissage des outils et concepts vus jusqu'à cette date. Un guide préparatoire sera distribué la semaine précédant l'examen ainsi que des précisions sur le format que prendra ce dernier.
- **Activité de délibération sur les ODD [20 %]** : la note attribuée à cette activité d'évaluation sera composée de deux éléments. La participation active de chaque équipe en plus du « **retour réflexif** » sur l'activité ainsi que sur l'ensemble des apprentissages relatifs à celle-ci.



- **Examen final sur Moodle [25 %]** : fixé pour le 12 décembre, il sera constitué d'une série de questions vrai ou faux et de questions à choix multiples ainsi que d'une question à long développement. Cette question portera sur l'ensemble de la matière couverte y compris les lectures obligatoires, les débats et les ateliers. Un guide vous sera fourni pour la préparation lors de la séance synthèse du cours.

Toutes les remises d'évaluation se feront de manière électronique au professeur ou/et à la personne assistante. Il est de la responsabilité des personnes étudiantes de s'assurer qu'elles ont bel et bien envoyé le bon fichier. Sinon les règles de pénalité s'appliqueront.

CONTENU DU COURS

SÉANCE THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL // **SÉANCE THÉORIQUE EN VIRTUEL ASYNCHRONE** // **ACTIVITÉ PRATIQUE-APPLIQUÉE**

Date et heure	Activités
29 août	<p>Présentation du plan de cours, entente d'évaluation et introduction générale</p> <p><u>Contenu</u> : Vue d'ensemble du domaine des relations Nord-Sud et son affiliation au champ d'économie politique internationale. La notion de clivage ou de fossé et son importance dans l'analyse des relations Nord-Sud. La mondialisation comme notion transversale dans cette dynamique : quelles racines et quels développements? Les perspectives actuelles des relations Nord-Sud dans une économie mondialisée et dans un système politique international de plus en plus transnationaux ...</p> <p><u>Lectures complémentaires</u>: <i>Textes de H. Beauregard+ M. Todaro</i></p>
5 septembre	<p>MODULE I : Le développement, limites d'un concept</p> <p><u>Contenu</u> : Délimitations terminologiques du développement. Le Tiers-monde, le Nord et le Sud, le centre et la périphérie, pays développés et pays sous-développés ou en développement... Définitions consensuelles du développement. Mesures du développement : économique, sociale et humaine. Les contours du sous-développement. Le sous-développement et le concept d'insécurité.</p> <p><u>Lectures obligatoires</u> : Texte de <i>S. Treillet</i></p> <p><u>Lectures complémentaires</u>: <i>Textes de M. Michel + O. Castel + notes du cours sur le concept de développement</i></p>
12 septembre	<p>MODULE I : Bases théoriques du développement</p> <p><u>Contenu</u> : Délimitations théoriques du développement. L'école libérale et le concept de retard. L'école structuraliste et le concept de dépendance. L'école marxiste et le concept d'échange inégal. Synthèse critique des modèles de développement. Difficultés liées au choix d'un modèle à cause du piège des affiliations idéologiques.</p>



Date et heure	Activités
	<u>Lectures complémentaires:</u> Textes de G. Rist + A. Sen + F. Teulon + Schéma sur les cercles vicieux du développement
19 septembre	Atelier-1: Quelle conception du développement et quel modèle privilégier? Quels acteurs? Quelles initiatives à prendre et selon quel angle?
26 septembre	MODULE II : Aux racines de la dépendance commerciale [Partie-1] <u>Contenu:</u> Insertion du sud dans le commerce international. Théories du commerce international comme appui au choix des stratégies. Mercantilisme et Libéralisme. Poids de la colonisation dans cette insertion. Le piège de la spécialisation primaire. La fragilité des économies du sud en lien avec la spécialisation. Stratégies d'industrialisation et de développement (ISI, Triple I et ISE).
03 octobre	MODULE II : Aux racines de la dépendance commerciale [Partie-2] <u>Contenu:</u> Langage du commerce international et exigences de ce dernier. L'intégration économique, l'interdépendance, le multilatéralisme, les délocalisations et les nouveaux visages de la compétitivité. L'OMC comme l'expression institutionnelle des réussites (et des déboires) liées au commerce international. <u>Lectures obligatoires :</u> Texte de J. Stiglitz + notes du cours sur la typologie des stratégies de développement + Textes sur l'afro-optimisme + théories économiques sur la traite des esclaves + limites du libre-échange + Diapos-conférence de P. Dramé, historien et spécialiste de l'histoire de l'Afrique.
10 octobre	Atelier-2: Pour ou contre l'intégration du Sud dans l'économie mondiale ? Quelles conséquences de la période esclavagiste ainsi que la période coloniale sur les trajectoires de certains pays/continents? + Guide pour l'examen intra & séances de consultation pour l'examen intra
17 octobre	Examen Intra sur Moodle
24 octobre	Semaine de relâche
31 octobre	MODULE III : Finances, dette & développement [Partie-1] <u>Contenu:</u> Les institutions internationales impliquées dans la dynamique du développement : Le FMI, la BM et l'OMC. Crise de l'endettement dans le Sud : origines, remèdes et conséquences. Les Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S), une cure d'austérité très pénible, mais est-elle efficace ? <u>Lectures obligatoires :</u> Documentaire sur la dette de la RDC + deux textes sur la « La dette odieuse » et la gestion de la dette globalement par le FMI.



Date et heure	Activités
07 novembre	<p>MODULE III : Finances, dette & développement [Partie-2]</p> <p><u>Contenu</u> : Genèse de l'Aide Publique au Développement (APD). Les différents paradigmes de l'APD. Qui donne, qui reçoit et pourquoi ? Évolutions et critiques récentes : le principe d'efficacité, le microcrédit</p> <p><u>Lectures obligatoires</u> : <i>Texte de O. Charnoz</i></p> <p><u>Complément / Site web</u> : Documentaire et capsules sur l'APD canadienne : <i>Charité ou commerce ? + Avenir de l'APD + Efficacité de l'APD selon l'OCDE.</i></p>
14 novembre	<p>Atelier-3 : <i>Quel bilan du Consensus de Washington et des programmes d'ajustement structurel? Quelle légitimité et quelle prospective?</i></p>
21 novembre	<p>MODULE IV : Agenda 2030 et Objectifs du développement durable [ODD]</p> <p><u>Contenu</u> : Conférence portant sur les problèmes reliés à l'environnement et les difficultés que les pays du Sud vivent pour répondre aux exigences du développement durable en conciliation avec le développement économique. Un accent particulier sera mis sur les Objectifs du développement durable.</p> <p><u>Lectures obligatoires</u> : <i>Textes de S. Treillet + G. Rist + E. Laurent + Diapos sur les ODD + Conférence complémentaire sur les ODD</i></p>
28 novembre	<p>Activité de délibération autour de l'Agenda 2030 et des ODD</p>
05 décembre	<p>Synthèse générale du cours autour de l'univers du développement</p> <p><u>Contenu</u> : Retour sur les différentes parties du cours. Trajectoires de développement : quelle recette magique ont utilisée des pays émergents comme la Chine, l'inde ou le Brésil? Présentation d'un guide pour la préparation à l'examen final.</p> <p><u>Lectures complémentaires</u> : <i>Texte de M. Lemoine et de Zacharie</i></p>
12 décembre	<p>Examen final sur Moodle</p>

PRÉCISION IMPORTANTE

La nouvelle formule du cours exige un niveau d'autonomie supérieur aux formules traditionnelles en plus d'un engagement actif dans les activités pratiques-appliquées : c'est important à prendre en considération dans sa planification de lectures et de préparation hebdomadaires.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Une bibliographie sélective ainsi que tous les autres documents nécessaires au cours seront disponibles sur le site Moodle du cours. Aussi, il arrivera quelques fois que je vous envoie des documents d'actualité de dernière minute par courriel. D'où l'importance encore une fois de consulter régulièrement sa messagerie de l'université de Sherbrooke.



QUALITE DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE A UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#).

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux par courriel à l'adresse du professeur ou/et de la personne assistante.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE – PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Nous vous invitons à lire attentivement le document informatif sur l'intégrité intellectuelle (page suivante), à visiter la [page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle](#), onglet Apprentissage et réussite de la section Étudiant dans le site Internet de l'Université, et à effectuer le [Quiz antiplagiat](#).

Veuillez également prendre connaissance de la section 9 du [Règlement des études](#), portant sur la discipline. Le Règlement se trouve sur le site Internet du bureau du registraire.

Tout cas de plagiat ou toute autre manœuvre visant à tromper mènera au dépôt d'une plainte auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté, en vertu de la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En vertu des dispositions du Règlement des études (9.4.1) de l'Université de Sherbrooke et du Règlement complémentaire, la personne étudiante qui fait une utilisation non autorisée des outils d'intelligence artificielle générative (IAG) est déclarée responsable d'avoir commis un délit relatif aux études.

Lorsque l'utilisation de ces outils est autorisée par la personne enseignante, celle-ci doit être déclarée conformément aux directives fournies dans l'infographie récapitulative ci-dessous. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est interdite.



Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Autorisés ou pas dans les situations d'apprentissage et d'évaluation?

NIVEAU 0	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<p>L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative (IAg) est limitée, voire complètement interdite parce que la personne enseignante considère que l'usage de ces outils nuit au développement de compétences essentielles. Ces compétences peuvent être disciplinaires, comme elles peuvent être d'ordre méthodologique, rédactionnel ou informationnel. Considérant que l'utilisation des IAg requiert un esprit critique, il peut s'agir d'une situation d'apprentissage ou d'évaluation sans IAg qui vise à développer celui-ci.</p> <p>Dans ces situations, la personne étudiante produit le travail.</p>				
			<p>L'utilisation prononcée des IAg est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAg. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique.</p> <p>Dans ces situations, l'IAg produit le travail préliminaire, alors que la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant.</p>	
 <h3>Utilisation interdite</h3> <p>Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite.</p> <p>Ceci signifie que si la personne enseignante a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAg dans une situation d'évaluation, elle doit dénoncer les faits auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires universitaires. Il s'agit d'un délit relatif aux études tel que stipulé dans le Règlement des études.</p>	 <h3>Utilisation limitée</h3> <p>Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <p>Domaine disciplinaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre <p>Domaine des langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et se les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte 	 <h3>Utilisation guidée</h3> <p>Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par la personne étudiante.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des contenus - Obtenir une rétroaction - Évaluer la qualité de son travail à partir de critères - Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche - Diriger les processus de résolution de problèmes 	 <h3>Utilisation balisée</h3> <p>Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résumer ou rédiger des parties d'un texte - Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter - Réaliser des calculs mathématiques - Produire du code informatique - Résoudre des problèmes complexes - Répondre à une question - Générer des images, ou autres contenus multimédias 	 <h3>Utilisation libre</h3> <p>Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAg ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit.</p> <p>Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.</p>



ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 89 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Il serait normal d'obtenir, pour des grands groupes, la courbe suivante :

A+, A, A- 15 % des effectifs

B+, B, B- 50 % des effectifs

C+, C, C- 25 % des effectifs

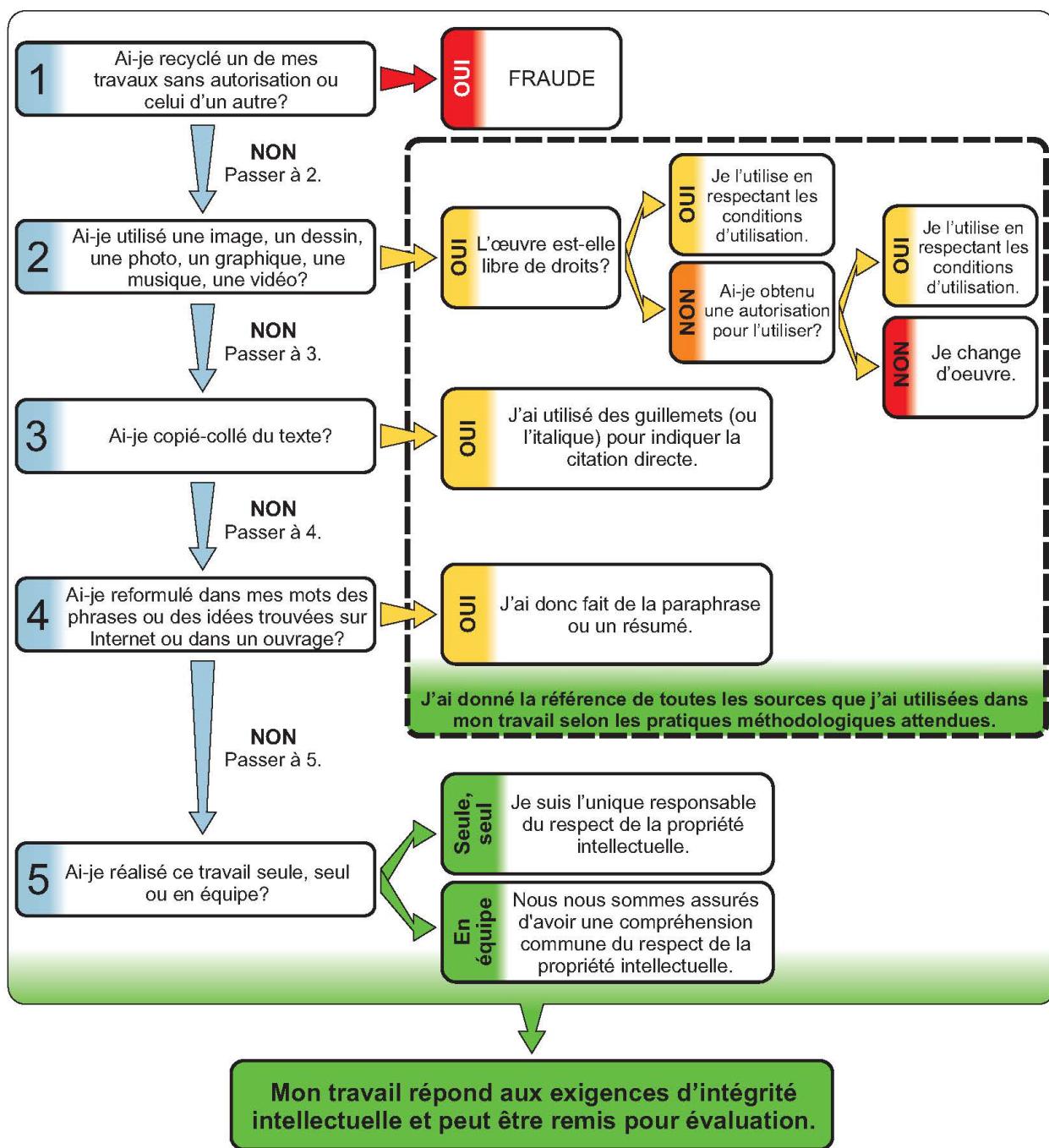
D+, D, E 10 % des effectifs



Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la
reconnaissance des sources utilisées

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute forme d'aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle), pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel non autorisé de toute forme (incluant le matériel numérique et celui généré par un système d'intelligence artificielle) avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web, d'un contenu de toute forme généré par un système d'intelligence artificielle, ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets; Document d'information;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- obtenir de l'aide non autorisée, incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle, pour une production évaluée;
- utiliser du matériel non autorisé généré par un système d'intelligence artificielle avant ou pendant une production évaluée;
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources